VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 27 FEVRIER 2023 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE, CIRCULATION 6 Le Grand Chemin à la Borne

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de retrait d'une citerne de gaz, 6 le Grand Chemin – La Borne - 18250 Henrichemont, par l'entreprise CSC – route de Gien – 45600 Sully sur Loire, le mercredi 1er mars 2023 de 8h à 17h.
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1er : La commune donne permission de voirie à l'entreprise CSC, route de Gien – 45600 Sully sur Loire, le mercredi 1er mars 2023 de 8h à 17h, aux droits des travaux.

Article 2ème : La circulation des véhicules sera interdite, le mercredi 1er mars 2023 de 8h à 17h, Le Grand Chemin – La Borne (de la Grand'Route au Chemin de la Somblure).

Article 3ème : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT
CHER